

Tout ce que vous voulez savoir sur la Réussite éducative

Mon enfant bénéficie actuellement d'un accompagnement à la scolarité dans son école. Le PRE va-t-il le remplacer ?

Absolument pas, le PRE va compléter le dispositif existant, ce qui permettra à votre enfant de bénéficier d'un appui renforcé.

Mon enfant a des difficultés de prononciation qui l'empêchent de bien apprendre. Que faire ?

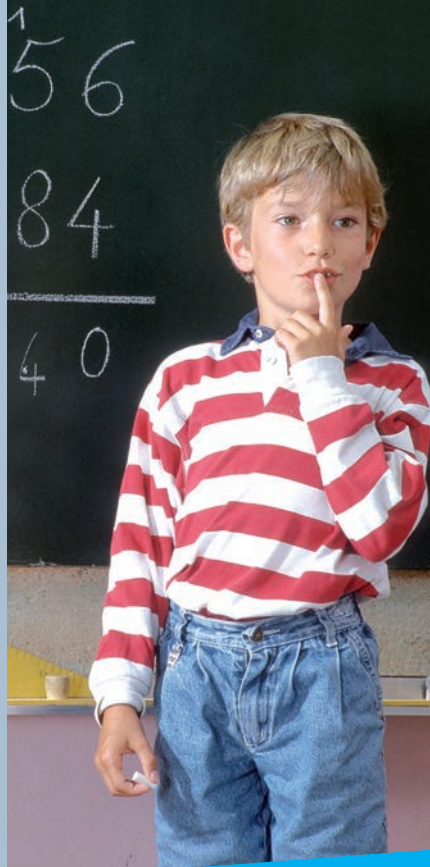
Parlez-en à la référente famille de la réussite éducative qui verra, avec vous et un professionnel de santé, si une aide peut vous être apportée dans le cadre du PRE.

J'ai du mal à aider mon enfant quand il fait ses devoirs, car je maîtrise mal la langue française. Que peut faire le PRE ?

Selon votre situation, la référente famille pourra vous proposer de participer à des cours d'apprentissage de notre langue. Ces cours pourront être pris en charge par le PRE.

Votre contact

Karima Guermate,
référente famille
Hôtel de Ville
Direction Education/Enfance
555, route de Boissise
Tél : 01 64 14 28 37
kguermate@lemeesurseine.fr



La réussite éducative au Mée-sur-Seine

Un dispositif efficace pour aider vos enfants à trouver le chemin de la réussite à l'école

● **Le Programme de Réussite Educative (PRE)** représente le dernier volet du Plan de cohésion sociale mis en œuvre au Mée-sur-Seine, après le logement et l'emploi.

● **Grâce à l'effort conjugué** de nombreux acteurs (Etat, Commune, Conseil général, Education nationale, Caisses d'allocations familiales...), ce plan vise à réduire les inégalités entre les quartiers en donnant les mêmes chances de réussite pour tous.

● **Le Programme de Réussite Educative** représente un budget de plus de 130.000 € par an.

La réussite éducative :

donner à vos enfants
toutes les chances de réussite

Réussir à l'école, c'est possible

- La réussite éducative est un dispositif proposé par l'Etat pour sortir durablement les enfants de leurs difficultés scolaires.
- Il est mis en place par la ville du Mée-sur-Seine, avec le concours de nombreux partenaires.
- Il complète les aides existantes, mais ne les remplace pas.

A qui s'adresse la réussite éducative ?

- Aux enfants âgés de 2 à 16 ans, scolarisés dans un établissement situé en Réseau Réussite Scolaire * et qui rencontrent des difficultés passagères à l'école;
- A leur famille.



Quand la réussite éducative est-elle déclenchée ?

- Les enseignants ont appelé votre attention sur des signes de fragilité (scolaire, éducative, sociale ou de santé...)
- Votre enfant vous inquiète, et vous voulez qu'il s'en sorte...

... **Un parcours de réussite éducative peut vous être proposé.**

Comment ça marche ?

- Si vous le souhaitez, un professionnel de l'équipe de réussite éducative vous rencontrera, avec votre enfant.
- Il fera avec vous un tour d'horizon de la situation pour déterminer les besoins de votre enfant. A partir des éléments d'information recueillis, il réunira une équipe de professionnels, qui étudiera avec vous les meilleurs moyens pour aider votre enfant à réussir.
- Il demandera votre engagement et assurera le suivi des progrès de votre enfant.

La réussite éducative, c'est simple :

- Vous avez un seul interlocuteur : la référente famille de la réussite éducative
- Le dispositif est confidentiel et gratuit.

* Ecoles Racine, Molière, Giono, Le Bréau, Prévert, Fenez, collèges Jean de la Fontaine, Elsa Triolet, lycée George Sand.